

C.A.R.P.A. de TOULON
CAISSE DES REGLEMENTS PECUNIAIRES DES AVOCATS AU BARREAU DE TOULON

Toulon, le 9 septembre 2025

V/ Réf : AB INITIO/CAPITAL SOCIAL

Je soussignée, Julie Archippe, Trésorier de la C.A.R.P.A. de TOULON atteste par la présente que le compte dans l'affaire sus référencée, présente un solde créditeur de 1.000 € :

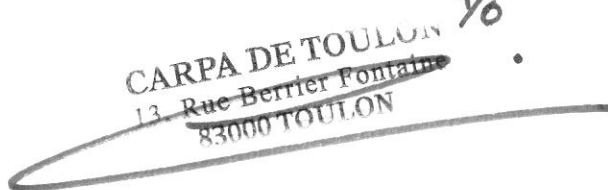
- Virement d'un montant de 1000 € de Mme IMAN DEROUICHE crédité le 9 septembre 2025

Les fonds sont immobilisés dans l'attente de la réalisation des formalités d'immatriculation.

Cette attestation est délivrée à toutes fins utiles.

Fait pour valoir ce que de droit.

Julie Archippe
Trésorier de la C.A.R.P.A

CARPA DE TOULON

09 SEP. 2025

MAISON DE L'AVOCAT

2/0

Bordereau n°531708 / Cabinet: 01114 / AB INITIO/CAPITAL SOCIAL / Nos références: 251334413 / Vos références:

Solde antérieur

0,00 EUR

09/09/2025 44 VIRT IMAN DEROUICHE

1 000,00

09/09/2025

Nouveau solde

1 000,00 EUR

Les informations sont données sous réserve de bonne fin et d'écritures en cours.